www.jpserra.fr

Flash Info la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

annexe à



Bonjour,

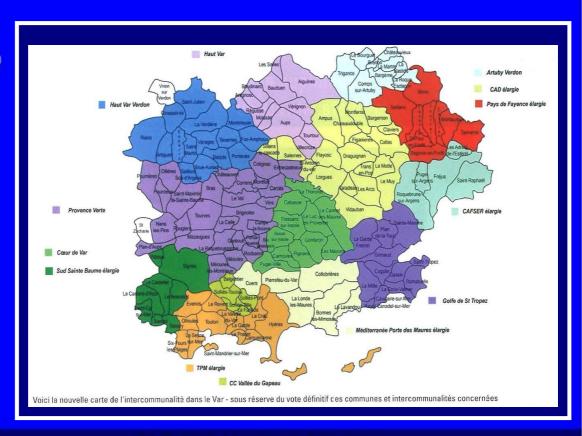
Comme annoncé dans ma newsletter n° 96 du 28 octobre 2012, je vous communique:

- La nouvelle carte de l'intercommunalité varoise qui sera applicable à partir du 1er janvier 2013 (Métropole Octobre 2012);
- Les articles de Var Matin traitant :
 - du différent entre le Maire de Puget et celui de Roquebrune sur la Communauté de Communes Pays Mer Estérel – CCPME (23/10/12);
 - de la phrase du jour (24/10/12);
 - de l'apaisement dans les relations entre le Maire de Puget et celui de Roquebrune sur la Communauté de Communes Pays Mer Estérel — CCPEME dans la perspective de l'élargissement de la Communauté d'Agglomération Fréjus-Saint-Raphaël (25/10/12);
 - de la séance du Conseil Municipal de Roquebrune du 25 octobre (26/10/12).

Bonne lecture ... Bien à vous et @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

© - DR - Métropole



BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Près de vous!

© - DR - Groupe Nice-Matin



Estérel région

var-matin Mardi 23 octobre 2012

Boudoube-Jousse : la joute

Plainte pour diffamation, pour blocage du service public, insultes... Luc Jousse et Paul Boudoube sont dos à dos. La communauté de communes Pays-Mer-Estérel agonise



L'avenir de la future agglo

Panne informatique pour l'un... | C'est dit blocage volontaire pour l'autre

L'ne simple parme informatique du serveur de la communante que du serveur de la communante de communance l'experiment de l'accident accident de l'accident d

woos avors oujours avocas
 dans un concept de mutualisation
 Lui recrute deux personnes par
 conseil, des cadres A à plus de
 3000 euros à trois mois d'une

Paul Boudoube:

La assain un spetine de
notionnement, fait entir avan
othe intercommunité, san eu
une des gene roisenanties eu
une des gene roisenanties eu
le ne comprends pas que
par organie et susceptibilité,
nn dépense tout »

Paul Boudoube :
de ne me laiserai cas
de ne me laiserai cas

Touchune sur-Argens »

Paul Boudoube :

« L'objectif de la communauté « etait de faire un travail cohérent, en confiance Luc Jousse a cassé le jouet. »

Voir dans les pages qui suivent des extraits plus lisibles de cette page si riche en informations ...



© - DR - Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin Mardi 23 octobre 2012

5

Boudoube-Jousse : la joute

Plainte pour diffamation, pour blocage du service public, insultes... Luc Jousse et Paul Boudoube sont dos à dos. La communauté de communes Pays-Mer-Estérel agonise

Sale temps entre le president de la communauté de communes
Pay-Mer-Estérel Paul Boudoube et son prédécesseur Roquebrune qui ont bien traLuc Jousse, démissionnaire. La tempête sévit depuis plu-sieurs semaines... Et pas la moindre accalmie en pers-

pective. Seul rayon de soleil, la fu-Seul rayon de soleil, la fu-ture communauté d'agglo-mération regroupera Fréjus, Saint-Raphaël, Bagnols et les deux socurs ennemles, Puget-sur-Angens et Roque-brune-sur-Argens et Roque-brune-sur-Argens et Roque-brune-sur-Argens et Roque-brune-sur-Argens et Roque-det sa coords soient trouvés. Mais pour le prési-dent, pas question d'évo-quer un quelconque Cloche-merle « C'est absolument faux. C'est le maire de Ro-quebrune en personne qui at-taque l'intercommunalité et son président.»

mais il ne les paie pas (lire l'encadré ci-dessous). Un comble, non ? = Paul Boudoube, lui, vient de

rain Botdoube, in, vient de saisir, lui, le tribunal admi-nistratif pour « blocage du service public», eu égard à la panne informatique du ser-vice de la communauté (lire les détaits dans l'encadré cidessous).

du complet »

La these
du complet »
den panne volontaire selon
les élus pugétois, Jacques
les dus pugétois, J



Entre Paul Boudoube et Luc Jousse, rien ne va plus. Les tribuna ux ont été saisis

« Je ne comprends pas sa stratégie » Les prochains mois s'anno cent complexes. Seule la i

sion avec l'agglomération fréjuso-raphaëloise appor-tera peut-être un peu d'air frais. Mais rien ne semble

plus percevoir letars indemnités, sans attendre le préavis de deux mois. *
Pour Paul Boudoube, tout est clair. * Pour qu'il y ait démission, il fallait que j'aie déjà ou ces gens an invoial. Is ne sont jamais venus! Et n'ont jamais adressé de letres de démission. Vous nevoulez pas que je les paie en plus l'Qu'ils aillent se plaindre auprès du tribunal administratif. * gagné.
Et quand on demande aux élus, quelle est, selon eux, la vision du contribuable dans cette affaire... "Tout le monde nous dit "On vous l'avait dit, il ne fallait pas s'allier avec le diable", assure Jacques Morénon. Ils nous souliement, nous rap-

patrons.
Et le président de poursuivre : « C'est bon politiquement pour nous. Lui s'est mis

non-aff
mène».

pth

à l'écart au lieu de faire un opposition constructive. J

ne comprends pas sa strate-gie. "
Pour Luc Jousse et son di-recteur général des servi-ces adjoint, Eric Behague, démissionnaire, il n'y a aucun doute. "Sincérement, le contribuable a d'autres soucis (emplo), logement, qu'une guéguerre intestine entre deux élus. Pugétois et Roquebrunois se foutent de cette escarmouche. C'est une non-affaire, un épiphéno-mène».

pthivaud@varmatin.com

C'est dit

Luc Jousse :

« Nous avons toujours travaillé dans un concept de mutualisation. Lui recrute deux personnes par conseil, des cadres A à plus de 3000 euros à trois mois d'une fusion, c'est incompréhensible, »

Paul Boudoube:

« J'ai assaini un système de fonctionnement, fait enfin avancer cette intercommunalité, sans excès, avec des gens raisonnables.

Luc Jousse :

« Je ne comprends pas que par orgueil et susceptibilité, on dépense tout. »

Paul Boudoube:

«Je ne me laisserai pas impressionner. Il est encore un petit peu jeune pour me faire peur. Aujourd'hui, les agents de Roquebrune sont inquiets, »

Luc Jousse :

« 90% du personnel, de la substance intellectuelle. du financement vient de Roquebrune-sur-Argens. »

Paul Boudoube:

« L'objectif de la communauté était de faire un travail cohérent, en confiance. Luc Jousse a cassé le jouet. »

L'avenir de la future agglo

Si Luc Jousse assure que la fusion avec Fréjus-Saint-Raphaël devrait être validée d'ici le 31 décembre, rien n'est moins sûr pour Paul Boudoube. Lequel qui entend bien poser ses conditions.

Nous avons des réunions avec les directeurs généraux des communes concernées, précise le maire de Roquebrune. L'enjeu, pour nous, c'est l'agglo de demain. L'avenir. Nous voulons bosser sur l'essentiel. et non sur l'accessoire.»

Discussions et négociations se poursuivent donc. Puget-sur-Argens et Roquebrune-sur-Argens pourraient obtenir quatorze sièges, neuf pour

Roquebrune, cinq pour Puget, murmure t-on. Cette répartition n'est pas du goût de Paul Boudoube.

« Si nous entrons dans l'agglo au 1er janvier 2013, Puget sera impacté d'un impôt nouveau de 2, 5%. Nous ne voulons pas. Je me suis engagé à ne pas augmenter les impôts. Nous sommes la commune la plus riaoureuse des cinq (investissement, endettement, impôts...). Nous comptons le rester. Quant à l'agglo, une chose est claire, je veux avoir la première vice-présidence et le développement économique. Georges Ginesta et Élie Brun, avec aui i'ai discuté, sont d'accord avec mes propos. »

© - DR - Groupe Nice-Matin

Panne informatique pour l'un... blocage volontaire pour l'autre

Une simple panne informatique du serveur de la communauté de communes Pays-Mer-Estérel aurait mis le feu aux poudres.

Si Luc Jousse, dont le réseau est basé à Roquebrune-sur-Argens évoque une simple panne, suite à un orage, Paul Boudoube contre-attaque, as-'surant qu'il s'agit bien là d'une volonté de nuire.

D'où sa décision de saisir le tribunal administratif pour blocage du service public. « Une première pour la justice. Nous avons pu rétablir le téléphone, les mails, nous avons acheté un serveur en interne. Quant à la paie, faite depuis à Roquebrune-sur-Argens, nous avons dû les supplier. Et je n'ai plus accès au serveur e Roquebune, sur lequel la ville de Puget avait stocké des dossiers.»

Paul Boudoube assure avoir la preuve de ce blocage. « J'ai des photos, un rapport d'huissier, nos informaticiens, sur

place, ont constaté que tous les switchs étaient off. »

Et Jacques Morénon, le premier adjoint de Puget-sur-Argens, de poursuivre : « Nous en avons parlé au préfet. Il n'a pas apprécié du tout. ».

« Ils ne veulent pas payer »

Luc Jousse, de son côté, dément toute manœuvre. « Il faut arrêter. J'ai une facture de réparation. Nous avons rétabli Roquebrune rapidement, mais pour la communauté de communes, il suffisait, dans la foulée, que le président de la communauté vote une délibération, le soir-même, confirmant la mise à disposition de deux de mes agents au sein du service informatique. C'était une demande du percepteur et de la Cour des comptes.

Seulement, voilà deux ans et demi qu'ils collaborent et la communauté doit 18 000

euros à Roquebrune. Et j'ai l'intime conviction qu'ils ne veulent pas payer. C'était d'ailleurs l'une des raisons du boycott du conseil communautaire, la délibération n'avant pas été mise à l'ordre du

Pour Paul Boudoube, ce n'est pas le fait de régler cette facture, qui pose problème. « Qu'il réclame de l'argent et une délibération, c'est possible. Mais il y a des façons de faire, je veux savoir de quoi il s'agit. Il ne suffit pas d'adresser une facture...».

Jacques Morénon, qui évoquait la nécessité d'avoir une intercommunalité solide avant d'entrer dans l'agglo pour pouvoir négocier au mieux va devoir revoir sa copie.

C'est bien seules que les communes de Puget-sur-Argens et Roquebrune-sur-Argens vont devoir rentrer dans les arènes. Et se faire une place.

PRISCA THIVAUD

La phrase

« Ce ne sont pas Pugetsur et Roquebrune-sur-Argens qui négocient la fusion avec l'agglomération de Fréjus/Saint-Raphaël. C'est Pays-Mer-Estérel. En démissionnnant Luc Jousse n'a plus son mot à dire. »

De Jacques Morénon, premier adjoint à Pugetsur-Argens, qui reprend les propos du préfet du Var, Paul Mourier.



© - DR - Groupe Nice-Matin

HANDBALL St-Raphaël arrache le nul à lvry (29-29) ,27 fréjus - saint-raphaël

VAR Le préfet **Paul Mourier** remplacé P18

Le permis du papy à contresens suspendu

jeudi 25 octobre 2012 ESTÉREL RÉGION

Cessez-le-feu entre Jousse et Boudoube

P 5

ESTÉREL RÉGION

Cessez-le-feu entre Jousse et Boudoube

Estérel région

var-matin

9

Entre Boudoube et Jousse l'heure est à l'apaisement

Les deux maires de Puget et Roquebrune, qui s'attaquent depuis un mois par presse interposée, ont visiblement décidé de calmer le jeu pour préparer la future agglo de l'Est-Var

Voilà, c'est fait ! -, écrit Luc Jousse à la main, à la fin du communiqué qu'il a envoyé hier main à notre rédaction. Dans ce communiqué, son cabinet nous informe que - suite à la la réunion du 22 octobre qui s'est tenue à la maire d'homeur de Saint-Raphael, Luc Jousse à décidé de retierre la plainte en diffanation à l'encontre de Paul Bou. La commune de Pauget-sur-Argens, préjus, Saint-Raphael Luc Jousse à cette réunion, la commune de Pauget-sur-Argens entrern, tout comme Roqueborune-sur-Argens, Préjus, Saint-Raphael et Les Adrets dans la nouvelle communauté d'agglomérie. Préjus, Saint-Raphael et Les Adrets dans la nouvelle communauté de communes forme des le l'' janvier 2013. Luc Jousse s'en réjout et prône désormais l'apaise de commune strait d'action de la futur interco. Tout le mande y erietiet de deve deve ses particularités: nous sommes les moins endetés et avons la fiscalité la plus basse. Les intiérêts des contre le défendus un medilleure représentativité de communes forme des le l'' janvier 2013. Luc Jousse s'en réjout et prône désormais l'apaise que l'en transplous de l'intercommunauté de communes forme de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de deve orietation de la futur interco. Tout le mande y erietation de la futur interco. Tout le mande deve orietation de deve orietation de la futur interco. Tout le mande deve orietation de deve orietation de la futur interco. Tout le mande deve deve en la futur interco. Tout le mande deve orietation de deve orietatio

munalité en parfaite harmonie, Georges Ginesta et moi, Jousse qui a de luimeme propose lund une égale répartide la gaglo, Elle Brun.
MM. Boudoube et Jousse ont compris tous les donc services par la compris de la comprison de la compris de

brune et Puget *. La hache de guerre est-elle compris tous les deux qu'il La hache de guerre est-elle était temps de penser avant tout à l'intérêt général». Et ne peut que l'espérer. Ou

aglesbert@varmatin.c de Paul Boudoube sur des emplois ficili-l'utilisation de cartes d'essence et l'acquisitio



Au 1" janvier, une grande intercommunalité liera les destins de Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrun et Les Adrets. Une création qui ne pouvait supporter les bisbilles entre Jousse et Boudoube. Ils s décidés à mettre leurs différends entre parenthèses.

Un fauteuil pour

Elie Brun aussi. Et on ima gine mal que le maire de la première ville de l'Est-Var n'obtienne pas satis-faction. D'autant que le principe de présidence principe de présidence principe de présidence tournante entre les mai-res de Fréjus et Saint-Ra-phaël devrait être maintenu.

Défaut de quorum à Pays Mer Estérel

Le conseil communautaire de Pays Mer Estérel devait se réunir hier matin à la Boudoube, n'a pas permis mairie de Puget. Il a été ajourné, faute de quorum. La démission en bloc des élus roquebrunois (sui-vant presque tous l'appel de Luc Jousse), n'y est pas les décisions qui doivent évoires la semaine prochaine, et de Luc Jousse), n'y est pas pour rien, même si le camp pugétois a la majorité.



© - DR - Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin

Le paradoxe de Bouvard

Séance mouvementée au conseil municipal de Roquebrune. Le maire et son opposant se sont violemment affrontés autour de la communauté de communes Pays Mer Estérel

la logique de Jousse

a me fuit rire ». Il rialt jaume. Ancien adjoint de Luc Jousse, nowel et unique – opposant, Michel Bouvard résumait en une phrase la difiberation le concernant. « Le paradoxe, c'est que je ne suis pas démissionnaire et que vous me remplaces, alors qu'il y a onze démissionnaire squi ne sont pas remplaces ». Le conseil municipal s'apprêtait à élire un nouveau représentant de Roquebrune au conseil communautaire de Pays Mer Estérel. Communauté dont les élius et fonctionnaires roquebrunois ont démissionné pour dénoncer les méthodes managériales de son président, Paul Boudoube. Jusqu'alors, seul Michel Bouvard avait décidé de garder son siège. Il avait d'allieurs été élu 1 » vice-président de la communauté, en lieu et place de...

l'avait ipso facto placé dans l'opposition face celui avec qui il travaillait jusqu'alors. Le paradoxe est évident. Mais le raisonnement de Mais le raisonnement de Luc Jousse n'est que pure jogique. Une ville peut diffi-cliement n'être représentée que par un opposant. Le maire, « considérant que Mi-chel Bouward a quitté la ma-jorité politique du conseil mu-nicipal et que cette dissen-sion peut avoir des répercussions négatives », décidait de proposer son remplacement par Nicole Lotito. Et de lancer à son ancien adjoint : « Vous m'avez demandé de vous re-tirer vos délégations, je vous les retire ». Al quassi-unain-mité (un vote blanc et la principale intéressée qui n'a principale intéressée qui n'a pas pris part au vote), Ni-cole Lotito était donc élue. Et Bouvard de rire jaune,



Luc Jousse a demandé que Michel Bouvard soit remplacé par Nicole Lotito pour représenter la commune à Pays-Mer-Estérel. (Photos Philippe Arnassan)

une nouvelle fois. « J'espère de tes logique, vous demandeque vous ne l'obligerez pas à me Lotito de démissioner dans une heume ou dans un jour [...] Si vous obligé personne à démission— et con verte blentôt

si la logique aura raison du paradoxe, ou inversement : la prochaîne séance du con-seil communautaire se tient mardi à 18 heures à la mai-rie de Puget.

agiesbert@varma

Oui à l'agglo

future agglomération. Ro quebrune est ainsi la pre-

« Ton inculture est dramatique [...] Ton niveau intellectuel est dramatique. C'est le b.a.-ba pour un élu de savoir comment l'eau arrive jusqu'au robinet».

Luc Jousse s'adressant à Fern Guillibert de la Lauzière (élue de sa majorité). Hier, pendant le conseil municipal de Roquebrune (voir aussi page 7).